

Préparatifs en cours pour ouvrir un pont aérien Tripoli-Casablanca, via Tunis, pour rapatrier les Marocains en Libye

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-02-2011 00:01:18

Les préparatifs sont en cours pour ouvrir un pont aérien Tripoli-Casablanca, via l'aéroport international de Carthage à Tunis, pour rapatrier plus de 300 Marocains en Libye, apprend-on mercredi à Tunis.

"Les autorités tunisiennes ont donné leur accord pour faciliter l'accueil et le transit des Marocains venant de Libye par voie terrestre ou aérienne", a déclaré à la MAP l'ambassadeur du Maroc en Tunisie, Najib Zerouali Ouariti.

Les services diplomatiques et consulaires marocains à Tunis travaillent en collaboration avec les autorités tunisiennes pour assurer le rapatriement, en toute sécurité, de ces Marocains, a-t-il ajouté.

De son côté, le Consul marocain à Tunis, Khalid Naciri, a fait savoir qu'environ 200 Marocains arriveront mercredi soir à Tunis, à bord de deux vols en provenance de Tripoli.

Ces passagers resteront à Tunis en attendant le vol à destination de Casablanca, jeudi, à bord de la RAM ou Tunisair, a-t-il poursuivi.

S'agissant des Marocains rapatriés par voie terrestre, M. Naciri a souligné que le Croissant rouge tunisien et le Haut commissariat aux réfugiés ont informé le consulat marocain de l'arrivée de groupes de Marocains au point de passage Rass Ajdir (560 KM à l'est de Tunis et à environ 170 Km de Tripoli). Ces citoyens arriveront à Tunis à bord d'autocars mis à leur disposition par les autorités tunisiennes, avant de prendre un vol pour le Maroc, a ajouté M. Naciri.

D'autres Marocains ont préféré aller en direction de l'île de Djerba (sud tunisien) pour observer la situation en Libye et décider soit d'y retourner soit de rentrer au Maroc.

Mercredi, la compagnie Tunisair a programmé sept vols depuis Tripoli pour rapatrier environ 1.500 passagers, en majorité des Tunisiens ainsi que des étrangers, dont des Marocains, qui ont poursuivi leur voyage à destination de Casablanca.

Tunisair a accordé de nombreuses facilités pour ces Marocains, telle l'exonération des frais de l'excédent de bagages.

MAPF